

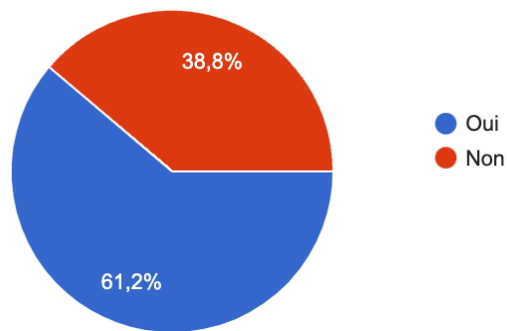
LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CONSULTATION - DÉBAT - COLLOQUE

CONSULTATION N°2 : développement du réseau

HOMOLOGATION

Au degré d'information qui est le vôtre, saviez-vous que seul le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) est habilité à délivrer l'homologation ?



Profil des répondants :

- 49,3%** parents du réseau
- 25,6%** personnels du réseau dont personnels de direction
- 20,9%** élus (parlementaires / CFDE)
- 3%** autres (anciens du réseau majoritairement)
- 1,2%** opérateurs

87,9% des établissements homologués n'utilisent pas le bloc-marque ci-après sur leurs supports de communication



62,7% savaient que l'AEFE et la Mlf peuvent accompagner les établissements dans la démarche d'obtention de l'homologation

53,7% ont répondu que l'homologation devrait être mieux contrôlée - 29,9% ont répondu qu'ils ne savaient pas

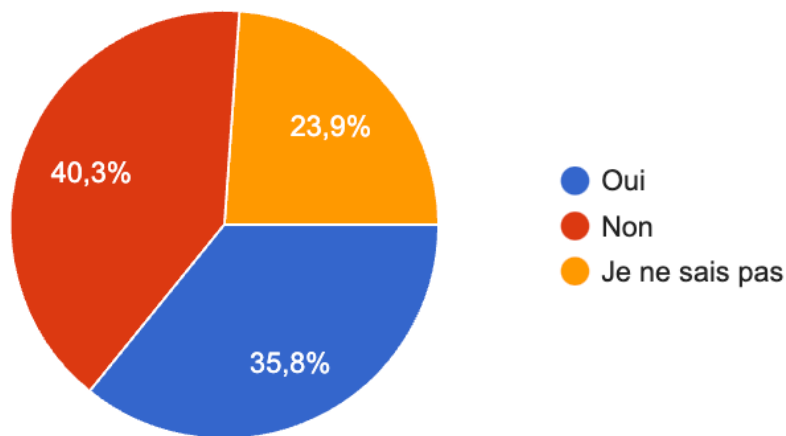
50,8 % pensent que ce contrôle devrait avoir lieu tous les 5 ans (comme c'est le cas actuellement), 35,9% tous les 2 ans.

LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CONSULTATION - DÉBAT - COLLOQUE

CONSULTATION N°2 : développement du réseau

Pensez-vous que l'homologation soit suffisamment contraignante pour les établissements ?



Si votre dernière réponse était NON, pourriez-vous nous dire en quoi l'homologation devrait-elle être plus exigeante ?

Parmi les réponses les plus citées :

- les résultats de l'inspection ne sont pas rendus publics afin qu'une estimation de ce qui est à améliorer/changer soit faite
- le programme français qui n'est jamais réellement vérifié
- les critères d'homologation correspondent davantage à un modèle public français sans réellement prendre en compte la richesse du réseau et des différentes cultures représentées dans les établissements
- la démarche qualité est absente

LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CONSULTATION - DÉBAT - COLLOQUE

CONSULTATION N°2 : développement du réseau

Pour être homologués, les établissements doivent respecter des principes et critères dans six registres. Pourriez-vous évaluer de 1 à 6 ces critères en indiquant pour vous leur importance (1 peu important - 6 très important) ?

Voici la moyenne sur 6 obtenu pour chacune des propositions

- 5,7** Principes, programmes et valeurs du système éducatif français
- 5,6** Personnels qualifiés et régulièrement formés
- 5,3** Place et maîtrise de la langue française
- 5** Politique linguistique plurilingue
- 4,6** Évaluations, préparation et passation des examens français
- 4** Existence de locaux et équipements adaptés aux exigences pédagogiques

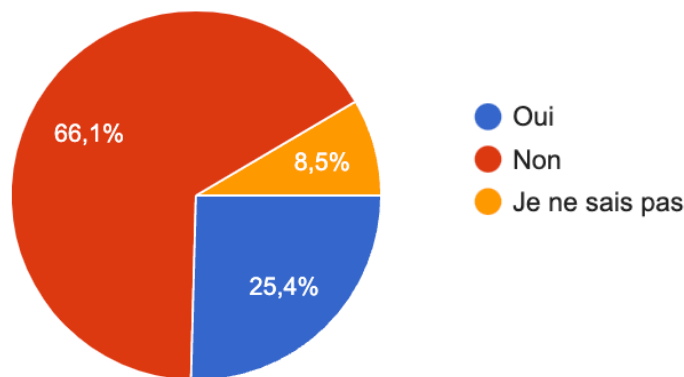
LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CONSULTATION - DÉBAT - COLLOQUE

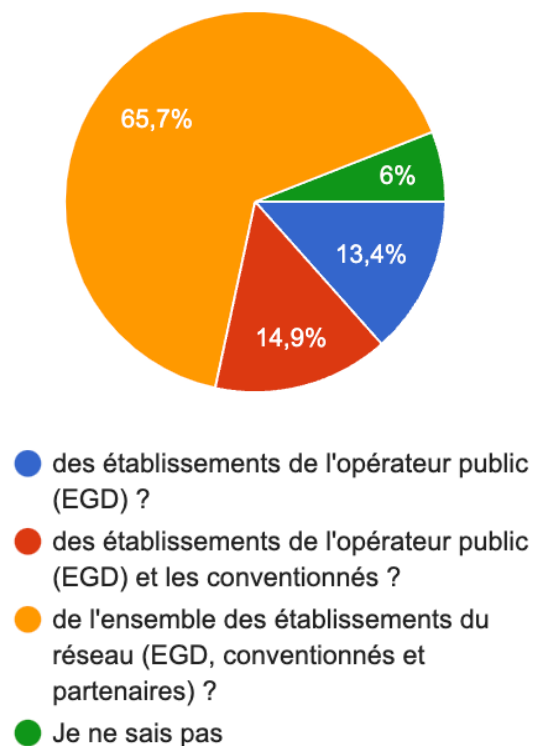
CONSULTATION N°2 : développement du réseau

FINANCEMENT

Pensez-vous qu'il revienne à l'État français de bloquer les frais de scolarité de tous les établissements et qu'il lui revienne de compléter "le manque à gagner" des établissements ?



Pensez-vous que la subvention publique doit avant tout aider à contenir les frais de scolarité :



LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CONSULTATION - DÉBAT - COLLOQUE

CONSULTATION N°2 : développement du réseau

En supposant que l'abondement de 30 millions d'euros du budget de l'AEFE en 2023 (+7%) ne soit pas fléché, quels seraient vos priorités pour allouer cette somme :

Arrivent dans l'ordre des réponses :

- **N°1** financer la formation initiale et continue des enseignants dans les instituts régionaux de formation
- **N°2** aider les établissements dans des pays en crise majeure (ex Liban, Ukraine, etc.)
- **N°3** subventionner les établissements partenaires en création
- **N°4** aider les EGD et établissements conventionnés à faire face à l'augmentation des salaires des personnels détachés
- **N°5** financer l'agrandissement des EGD

Dans un contexte inflationniste et de crise énergétique, les charges des établissements d'enseignement vont nécessairement augmenter ... Quelles sont selon vous les mesures à prendre pour contenir les augmentations ?

Arrivent dans l'ordre des réponses :

- **N°1** Les établissements devraient chercher d'autres sources de financement que les frais de scolarité et la subvention publique (pour ceux qui en bénéficient)
- **N°2** Les établissements devraient optimiser leurs dépenses et chercher des sources d'économies
- **N°3** L'Etat français devrait mettre en place un "bouclier tarifaire" en aidant les établissements à surmonter cette crise
- **N°4** Les établissements devraient surseoir à leurs investissements et utiliser leurs fonds de réserve

LES RENDEZ-VOUS REFLEXES

CONSULTATION - DÉBAT - COLLOQUE

CONSULTATION N°2 : développement du réseau

FORMATION DES PERSONNELS

Trouvez-vous prioritaire de former dans les instituts régionaux de formation (IRF) des néo-recrutés non titulaires de l'Éducation nationale et/ou des personnels avant même qu'ils se retrouvent en situation d'enseigner ?

